

## *ATTESTATION D’AFFICHAGE*

Il est procédé depuis le 10/05/2023 à l’affichage sur le site de la Métropole Nice Côte d’Azur [www.nicecotedazur.org](http://www.nicecotedazur.org), dans la rubrique : La Métropole / publications et marchés / affichage légal des actes réglementaires, et au siège de la Métropole de l’avis au public l’informant qu’il sera procédé, en exécution de l’arrêté métropolitain en date du 27 avril 2023, à une enquête publique sur le classement de l’avenue Honoré Brun, à Saint-Laurent-du-Var, dans le réseau des voies métropolitaines.

NICE, le **10 MAI 2023**

**Pour le Président et par délégation de signature,  
La Directrice des Assemblées**

*Pro JABG*  
*Julia HILLAIRET*

**Nadège AVALLET**